

## ans et + **DESSIN**

## Pièces à fournir:

- $\square$  le(s) bulletin(s) d'inscription au(x) atelier(s) souhaité(s)
- ☐ le fiche de renseignements (urgence, assurance, droit à l'image, règlement)
- ☐ un justificatif de domicile
- ☐ un chèque correspondant au montant des droits d'inscription, libellé à l'ordre de « Régie de recettes Ecole d'art de Bayonne »

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des activités administratives et pédagogiques de l'école (statistiques, gestion des ateliers, des listes d'appel, communication ponctuelle ....), mais également dans le cadre d'évènements imprévus touchant à la sécurité des utilisateurs de l'école (alerte météo, etc.).

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont exclusivement destinées à l'administration de l'école sur 5

En application de la loi du 6 janvier 1978 - article 32 - Loi 78-17, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez-vous adresser à Claire Meekel, responsable de l'administration.

## Pratiques amateurs 2019/20

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

DESSIN • Benoit Pingeot	DESSIN • Nagore Amenabarro
☐ Lundi de 9h30 à 12h00	☐ Jeudi de 9h30 à 12h00
DESSIN/PEINTURE Modèle vivant Kolet Goyhenetche Lundi de 9h30 à 12h00	DESSIN • Antoine de Gorostarzu  Jeudi de 10h00 à 12h30  DESSIN modèle vivant • Kolet Goyhenetche
DESSIN/PEINTURE • Benoit Pingeot  ☐ Mardi de 9h30 à 12h00	Mercredi de 18h00 à 20h30
DESSIN/PEINTURE : Mon fayoum Benoit Pingeot	DESSIN modèle vivant • Nagore Amenabarro Vendredi de 18h00 à 20h30
Mardi de 14h30 à 17h00	DESSIN/PEINTURE • Kolet Goyhenetche  ☐ Mardi de 14h30 à 17h00
DESSIN/PEINTURE • Nagore Amenabarro  ☐ Vendredi de 9h30 à 12h00	
Nom Prénom	

Nom Prénom		
Date de naissance	Lieu de naissance	Âge
Adresse		
Tél. domicile	Tél. portable	Tél. Travail
Adresse électronique *		
□ cocher cette case si vous ne sc	ouhaitez pas recevoir la newsletter c	de l'école
۸, le		
·		

Signature

En cas de dédit aucune annulation n'est admise, la totalité des droits est due.

Partie réservée à l'administration
Chèque
Numéraire
Reçu n°